

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS ET DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
DEL2023_048
**CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE
D'OUVRAGE POUR LA COMMUNE
DE HOTTOT-LES-BAGUES**

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à 18h, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 7 avril 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 7 avril 2023.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	33	43
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
A L'UNANIMITÉ
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :
Dominique ANGOT, Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Jean DUVAL, Sandrine GARCON, Véronique GAUMERD, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Lysiane LEDUC DRÉAN, Sylviane LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Gérard MARCIA, Yohan MORICE (suppléant de André MARIE), Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Alain SCRIBE, Gilles TABOUREL, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET, Richard VILLECHENON

Ont donné pouvoir :

Christelle CROCOMO a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE
Marcel DUBOIS a donné pouvoir à Alain SCRIBE
Stéphane JACQUET a donné pouvoir à Vincent DAUCHY
Marie-Claire LAURENCE a donné pouvoir à Richard VILLECHENON
Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD
Daniel LESERVOISIER a donné pouvoir à Didier COUILLARD
Gérard LEU a donné pouvoir à Agnès THOMASSET
Cyrille ROSELLO de MOLINER a donné pouvoir à Hubert DELALANDE
Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Alain COUZIN
Geneviève SIRISER a donné pouvoir à Thierry OZENNE

Le Conseil communautaire a nommé Gwenaëlle LECONTE secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer du 16 février 2023 est adopté à l'unanimité

**DEL2023_048 : CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LA COMMUNE DE HOTTOT-LES-BAGUES**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage,
- Vu l'avis favorable du Bureau.

Considérant que la commune d'Hottot-les-Bagues a un projet d'aménagement de la RD9 ainsi que de la rue aux Filles qui est une voirie définie d'intérêt communautaire et sera donc intégrée. Cette opération consiste à la réalisation de travaux de réfection de voirie, de création de trottoirs et d'une aire de stationnement perméable

Considérant qu'il est proposé de déléguer la maîtrise d'ouvrage pour la réfection des voiries à la commune d'Hottot-les-Bagues et de lui verser un fond de concours correspondant à la bande de roulement restante soit 12 122,23 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'UNANIMITE :

AUTORISE le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune d'Hottot-les-Bagues et tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le PRESIDENT

Thierry OZENNE



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN